



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23367>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-23367**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Eau De Paris

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 51061105600233

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1789976>

Identifiant interne de la consultation : 2026A0020

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : pja@eaudeparis.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 158063600

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement Public Industriel et Commercial d'adduction et de distribution d'eau

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SERVICES DE PORTAGE SALARIAL -Le présent marché a pour objet la mise à disposition de salariés portés par un titulaire spécialisé dans le portage salarial afin de réaliser des missions pour le compte d'Eau de Paris, avec l'ensemble des services associés inclus dans les frais de gestion du portage

Code CPV principal - Descripteur principal : 98513100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande avec maximum mono-attributaire - montant maximum 400 000,00 euro(s) HT en application des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Aucun montant minimum n'est prévu dans le cadre du présent marché

Lieu principal d'exécution du marché : EAU DE PARIS 14 rue Fernand Braudel 75013 Paris 75214 - PARIS cedex 13

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 400000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Modalités de paiement : Les paiements seront effectués dans les conditions prévues par l'article 1 du décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique et selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Ressources propres de l'établissement. - Mode de paiement : Virement bancaire (Mandat administratif). - Délai de paiement : 30 jours à réception de la demande de paiement. Le dépassement du délai maximum ouvre droit au bénéfice des intérêts moratoires. - Avance forfaitaire si les conditions prévues aux articles R. 2191-8 et R. 2391-5 du code de la commande publique sont réunies. - Sureté : sans objet. - Répartition des paiements : paiements partiels définitifs après constatation du service fait, conformément aux dispositions de l'article R2191-26 du Code de la commande publique. Le dépassement du délai maximum de paiement ouvre droit au bénéfice des intérêts moratoires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2026